

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2020-07-28x-00661 Référence de la demande : n°2020-00661-011-001

Dénomination du projet : 02 - EDIFI NORD : ISDND Grand Royard_AE

Demande d'autorisation environnementale - Date de mise à disposition :

Lieu des opérations : -Département : Aisne -Commune(s) : 02120 - Flavigny-le-Grand-et-Beaurain.

Bénéficiaire : EDIFI NORD

MOTIVATION ou CONDITIONS

Suite à l'avis défavorable prononcé par le CNPN le 17 septembre dernier sur le projet d'extension d'une installation de stockage de produits non dangereux (ISDND), essentiellement pour insuffisance de mesures compensatoires concernant les espaces boisés, le pétitionnaire présente une nouvelle version de ses propositions en termes d'amélioration des espaces boisés.

Il propose six mesures nouvelles ou restructurées (MC 1, 2, 3, 4, 5 et 7) qui aboutissent à un réel gain de biodiversité, pour peu que des garanties de mise en œuvre soient assurées.

Ces mesures visent à améliorer la gestion des formations arbustives et forestières, le plus souvent dégradées dans leur état actuel.

Les ratios de compensation sont satisfaisants, puisqu'ils atteignent 3,74 pour 1 pour les milieux boisés, à peine 1 pour 1 pour les milieux arbustifs et 0,44 pour 1 pour les milieux herbacés.

Ils concernent environ 10 hectares de milieux à restaurer pour un impact global de 3,9 hectares de formations arbustives et boisées.

L'engagement sur 30 ans de la gestion de ces habitats est pris, ce qui s'ajoute aux améliorations constatées.

C'est pourquoi un avis favorable est apporté à cette nouvelle demande, sous réserve toutefois que la gestion de ces sites et leur suivi patrimonial soient conduits par un acteur expérimenté dans la gestion des espaces naturels, qui s'assurera de la bonne réalisation des mesures ERC.

MOTIVATION ou CONDITIONS

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Nom et prénom du délégataire : Michel Métais

AVIS : Favorable

Favorable sous conditions

Défavorable

Fait le : 14 janvier 2021

Signature :

